

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 3 novembre 2021

C'est officiel et, oui, nous pouvons l'organiser.

L'assemblée générale se déroulera comme d'habitude à la salle de la paroisse Ste-Thérèse, ch. du Couchant 15, Lausanne.
Début de la séance : 20h.

Nous partagerons un apéro dinatoire après la séance. Comme d'habitude également, nous nous occupons de la boisson et vous demandons d'amener quelque chose à manger.

Covid oblige, cela ne se passera pas tout à fait « comme d'habitude ». Pour être en règle, nous devons obligatoirement respecter les normes sanitaires. En ce qui vous concerne, nous vous demandons d'être muni : D'un certificat Covid valable De votre carte d'identité

N'oubliez ni l'un, ni l'autre. La carte d'identité (ou permis de conduire) est également obligatoire en cas de contrôle des autorités compétentes. Sans cette pièce, nous ne pourrions pas accepter votre présence.

Ce qui n'est pas également « comme d'habitude » est votre inscription à l'avance à cette séance. Nous vous demandons de vous enregistrer sur le formulaire ci-joint. Là aussi les règles sanitaires nous demandent de tenir une liste des personnes présentes et nous ne pouvons pas le faire au dernier moment.

Par contre et, comme d'habitude, venez avec envie, bonne humeur, idées, esprit critique mais constructif, appétit et pas les mains vides pour la deuxième partie de la soirée !

Nous nous réjouissons de vous revoir à cette assemblée ♥☐☐♥☐

Votre comité.